



RANDONNEURS MONTBRISONNAIS
20 avenue Thermale – Espace des Associations
42600 – MONTBRISON – Moingt
Association affiliée à la F.F.R.P.
www.randonneurs-montbrisonnais.fr

**RENOUVELLEMENT DE LICENCE
OU 1^{ère} DEMANDE**
(du 1^{er} septembre 2022 au 31 août 2023)
(Licence + assurance + cotisation)

Nom - Prénom Date de naissance

Adresse complète

Tél fixe Tél Portable (facultatif).....

Adresse mail pour recevoir les informations de l'Association :

Signature :

Je souhaite m'abonner au magazine 'Rando-Passion'(PRM) pour 10€ : cochez : oui non

Joindre à cette demande un chèque de 40€ (licence-assurance : 28€ et adhésion au club : 12€) à l'ordre des Randonneurs Montbrisonnais, par personne. Si vous optez pour recevoir le PRM, le montant est de 50€.

Pour la première prise de licence : Le pratiquant doit joindre un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive pratiquée, datée de moins d'un an au jour de la prise de licence, sa durée de validité est de 3 saisons sportives, sous certaines conditions.

Pour le renouvellement de licence : Durant la nouvelle période de validité de 3 saisons sportives du certificat médical, le pratiquant doit répondre au questionnaire de santé joint.

- S'il répond « NON » à toutes les questions et qu'il l'atteste, il est dispensé de présentation d'un certificat médical.
- S'il répond « OUI » à au moins une des questions, ou s'il refuse d'y répondre, il doit présenter à son club un certificat médical datant de moins d'un an au jour de la prise de licence.

Pour une adhésion seule : Le pratiquant doit fournir la photocopie de la licence prise dans un autre club.

A faire parvenir avant le 15 octobre 2022, à l'un des secrétaires :

**Gilbert Moulier – 35 Chemin des Plantées 42600 MONTBRISON
Serge Joumel – 14 Rue Saint Antoine 42600 MONTBRISON**

